

# **CAHIER DES CHARGES**

## **Rencontres chorales académiques**

### **2021-2022**

**Nous vous demandons de bien vouloir faire attention aux dates de retour d'informations**

**Pour le 15.01.2022 :**

- Confirmation des dates et horaires de concert
- Précisions sur le lieu, la salle
- Coordonnées de toutes les chorales participantes avec le nom du professeur de chaque établissement
- Nom et coordonnées précises de chaque intervenant professionnel (hormis Education Nationale)

**Pour le 1<sup>er</sup> mars 2022 :**

- Signature du contrat mis en place avec les intervenants avec le nombre d'heures précis
- Envoi des devis de location de salle et des devis de location de matériel

**1 mois avant le concert :**

- Confirmation du programme avec la liste précise des chansons et morceaux pour que le **GIP- ACMISA** puisse l'officialiser et faire la déclaration à la SACEM dans la foulée
- Copie de l'attestation d'assurance pour la salle de concert par l'établissement scolaire

**10 jours après le concert :**

- Etat des recettes et des dépenses
- Bilan moral obligatoire de la rencontre par les enseignants

### **ATTENTION**

Les établissements n'ayant pas envoyé ces derniers éléments risquent de ne pas voir leur projet reconduit l'année suivante